

**Zeitschrift:** Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève  
**Herausgeber:** Société d'histoire et d'archéologie de Genève  
**Band:** 1 (1892-1897)  
**Heft:** [3]

**Artikel:** Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau  
**Autor:** Ritter, Eugène / Rousseau, Jean-Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1002695>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LETTRES INÉDITES

DE

## JEAN-JACQUES ROUSSEAU

---

Les sept lettres que nous publions existent en original dans les archives de M. W. De Luc.

La première a le second feuillet déchiré; toutes les autres ont leurs deux feuillets. Dans les cinq dernières, qui ont 0<sup>m</sup>,22 sur 0<sup>m</sup>,16, l'adresse est sur la quatrième page. Les six dernières sont cotées de la main du destinataire, Jean-André De Luc, le fils aîné de l'auteur des *Observations sur les savants incroyables*. La première lettre est sans doute adressée à des banquiers de Paris, correspondants de Jean-André De Luc.

Eugène RITTER.

### I

*Sans adresse.*

Je vous remercie, Messieurs, de vos soins obligeants, et j'écrirai à M. De Luc pour le remercier de son amitié. Comme je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de l'argent qu'il m'offre, je vous le renvoie. Quant au voyage de Genève, ma santé ne me permet pas d'y songer à présent. Si je me trouve dans la suite en état de l'entreprendre, je profiterai avec plaisir et reconnaissance de vos conseils et de vos bontés.

Recevez, Messieurs, les assurances de mon respect.

J.-J. ROUSSEAU.

A Montmorency, le 21 mars 1758.

## II

*Sans adresse.*

A Môtier, le 10 décembre 1763.

Vous m'avez tiré, Monsieur, d'une grande inquiétude, en m'apprenant que vous étiez arrivé à Neuchâtel en très bon état; cela me fait espérer que vous aurez achevé de même votre voyage. Je présume, par les lettres que vous m'avez envoyées jointes à la vôtre, que j'aurai fait un quiproquo; il m'arriva hier matin de Bonvillard une malle fermée, avec une lettre à votre adresse, contenant la clé, à ce qu'il me parut. Comme je jugeai que cette malle était celle que vous attendiez et où étaient vos hardes, je la renvoyai par le même exprès, afin que vous pussiez la trouver et la prendre en passant. Mais je juge, par la lettre de M. votre frère, que c'est une autre petite malle dans laquelle il avait mis vos flûtes, musique, le livre de M. Jenve (?) et les autres provisions qui me regardent et que vous lui aviez demandées; de sorte que, dans le doute, j'ai grand regret d'avoir renvoyé cette malle avant de vous en avoir écrit : mais le mal est fait, et je vous l'écris, afin que vous voyiez comment y remédier; car pour moi je ne sais à qui m'adresser, ni que faire : d'autant que l'adresse de la lettre étant pour vous, je ne l'aurais pas ouverte, quand j'aurais su ce que la malle contenait.

Je n'entends rien à ce que vous m'écrivez de M. d'Ivernois; je comprends qu'il y a là quelque plaisanterie; mais je suis si bête que je ne la saurais deviner, et mon état actuel me rend d'humeur fort peu plaisante.

J'attends avec empressement des nouvelles de votre heureuse arrivée à Genève; saluez de ma part le cher papa et M. votre frère; je vous embrasse de tout mon cœur.

J.-J. ROUSSEAU.

Voilà une lettre qui m'arriva hier pour vous. J'assure de mon respect la personne que je juge l'avoir écrite.

## III

*A Monsieur, Monsieur Jean-André De Luc, rue de la Cité,  
à Genève.*

Cachet : *Vitam impendere vero.*

A Môtiers, le 24 mars 1764.

J'ai reçu, Monsieur, la semaine dernière, un petit baril de miel que je suppose me venir de vous, d'autant plus que j'ai cru reconnaître votre main sur l'adresse. Recevez, je vous prie, mes remerciements de ce soin de votre part. Faites-moi l'amitié de vouloir bien aussi m'envoyer la note de vos déboursés, à quoi vous voudrez bien ajouter les affranchissements de l'année dernière. Vous aurez la bonté de me dire en même temps si je puis vous faire rembourser ces bagatelles par Monsieur d'Ivernois, à qui je fais mes salutations, ainsi qu'à votre bon papa et à Monsieur votre frère. Donnez-moi de leurs nouvelles et des vôtres. J'espère que la fièvre vous aura quitté d'elle-même, et que ce départ volontaire l'empêchera de plus revenir. Pour moi, je n'ai rien à vous dire de moi, et malheureusement cela s'entend. Ce qu'il y a de pis est qu'il faudra bientôt désertir ma maison pour échapper aux importuns qui, des quatre coins de la terre, me menacent de venir me tomber sur les bras. Au surplus, rien de nouveau, si ce n'est que je ne peux plus scier du bois, parce que je suis trop faible ; et que je ne puis pas non plus marcher, parce qu'il fait mauvais temps. Je suis livré aux soins de la seule nature, qui ne me traite guère plus bénignement que les hommes.

Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon cœur.

J.-J. ROUSSEAU.

## IV

*A Monsieur, Monsieur Jean-André De Luc, à la Cité, à Genève.*

Votre silence, Monsieur, me surprend et m'inquiète. Je vous ai écrit par la poste pour vous accuser réception d'un baril de miel,

et pour vous remercier d'avoir bien voulu songer à cette petite commission. Je vous priais de m'en marquer le prix, et d'y ajouter la note de vos déboursés pour l'affranchissement des lettres dont vous vous chargeâtes en partant d'ici. Je vous réitère aujourd'hui la même prière, et celle de me donner de vos nouvelles et de celles de Monsieur votre père et de Monsieur votre frère. J'espère que cette lettre sera plus heureuse que la précédente, et que j'y recevrai réponse par retour du messenger. Je n'ai rien de nouveau à vous dire sur mon compte; c'est toujours le même état, et plutôt pis que mieux; toujours le même attachement pour vous et pour votre famille, et toujours le même intérêt pour ce qui reste d'honnêtes gens dans notre patrie.

Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

J.-J. ROUSSEAU.

A Motiers, le 11 avril 1764.

V

*A Monsieur, Monsieur Jean-André De Luc, rue de la Cité,  
à Genève.*

(Cachet octogone, couvert de caractères orientaux.)

A Motiers, le 7 juin 1764.

Le baril de miel que vous avez eu, Monsieur, la bonté de m'envoyer était entamé quand je reçus votre dernière lettre; ainsi je l'accepte, et vous en suis obligé, autant qu'on peut l'être d'un présent fait par force. Quelque attachement que j'eusse pour vous, je me trouve bien plus lié que je ne pensais, puisque vous croyez avoir sur moi tous les droits que je puis accorder à quelque autre. Il y avait pourtant encore cette différence que Mad<sup>e</sup> de Boufflers ne m'envoyait du miel en présent qu'après que j'y eus consenti, et que vous n'avez pas cru que ce consentement vous fût nécessaire.

J'ai appris de M. d'Ivernois que vous vous remettiez lentement; mais je regarde l'acquisition qu'il m'a dit que vous aviez faite d'une maison de campagne, comme un bon moyen d'accé-

lérer votre entier rétablissement. La belle saison (dont pourtant nous ne nous sentons guères), l'exercice et l'air de la campagne sont des restaurants plus purs que les drogues des pharmaciens.

Votre épître à l'Académie est en effet d'une tournure un peu raide; mais moi, qui ne sus jamais rien corriger, je serai bien embarrassé de faire mieux, surtout dans un genre où il faut nécessairement un peu de flagornerie, et une épître dédicatoire de mon goût pourrait bien n'être pas de celui de ces Messieurs. La dernière phrase de votre premier alinéa me paraît surtout trop empâtée. Ne pourriez-vous pas, par exemple, la changer à peu près ainsi : Mais, Messieurs, attiré par votre exemple, instruit par vos leçons, aidé par vos progrès dans l'étude de la nature, j'ai repris courage, et le désir de vous suivre de loin dans une si belle carrière m'a constamment soutenu.

Au reste, vous avez tout le temps de revenir sur votre épître durant l'impression de l'ouvrage; car vous savez que la préface, l'épître dédicatoire et le titre sont la dernière chose qui s'imprime. Les exemplaires destinés pour l'Académie lui doivent être envoyés avant que l'ouvrage paraisse dans le public; mais l'usage n'exige pas, que je sache, un envoi de l'épître séparément; et cela aurait même, à mon avis, l'air de donner trop d'importance à la chose.

Je ne peux pas, Monsieur, disserter avec vous sur les soins que mon goût et mon état m'obligent de prendre pour échapper, s'il est possible, aux importuns. Je ne délibère pas là-dessus, je suis déterminé. Quand j'aurai fait de ma part tout le possible, il faudra bien endurer ce que je ne pourrai éviter, comme des coups de la nécessité, et me contenter de faire aux survenants un accueil qui ne soit pas fort attirant pour d'autres. Un raisonnement très simple m'encourage à prendre ce parti : Toute personne qui a quelque discrétion et qui pense bien doit se dire : « Pourquoi troublerais-je le repos de ce pauvre homme? Puisqu'il ne demande rien aux autres, sinon qu'on le laisse en paix, laissons l'y; et n'allons pas, pour une vaine fantaisie, troubler le seul bien qu'il désire et dont il puisse jouir. » Ceux qui penseront ainsi ne viendront sûrement pas. Ceux qui penseront autrement, et qui se diront : « Que m'importe qu'il veuille me voir ou non? Moi je

veux le voir, » mériteront-ils de ma part, à votre avis, beaucoup de complaisance ?

Le désir que vous avez de faire prendre ma ressemblance est si obligeant et si plein d'amitié, que je n'ai pas absolument la force de m'y refuser. Mais cela ne saurait se faire à Motiers, au moins pour cette année. Si dans quelqu'un de mes pèlerinages, je trouve une station qui soit un peu à portée, je vous le ferai dire, et votre Monsieur pourra, s'il le veut, apporter ses pastels; mais s'il lui faut plus de deux ou trois courtes séances, qu'il ne vienne pas; car je n'ai ni le temps ni la patience d'en donner davantage. Quand je souffre, je ne puis voir personne; et dans mes bons intervalles, je ne puis rester en place : cela devient plus fort que moi.

J'ai eu de temps en temps quelques bons intervalles, mais bien courts. Le froid revenu me tourmente extrêmement; et l'affliction où me plonge la perte de M. de Luxembourg ne me laisse qu'une consolation désespérante, c'est que je suis au plus bas de la roue, et que pis ne peut plus m'arriver. J'embrasse votre bon papa; mes salutations à Monsieur votre frère et à Monsieur son frère.

J.-J. ROUSSEAU.

## VI

*A Monsieur, Monsieur J.-A. De Luc, Banquier, rue de la Cité,  
à Genève.*

A Môtiers-Travers, le 20 décembre 1764.

Je m'en vais, mon cher Monsieur, profiter peut-être fort indiscretement de vos obligeantes offres; car je sais que vous êtes fort occupé; mais je vous prie de tenir toutes mes importunités pour non avenues, si les objets dont elles traitent prennent le moins du monde sur vos occupations.

Je n'ai point reçu avec votre lettre la boîte de couleurs qui devait l'accompagner. Si elle n'est pas encore partie, vous pourrez me l'envoyer par notre messenger qui est actuellement en route pour Genève, ou peut-être déjà arrivé. L'usage que j'en veux faire est d'enluminer des plantes et fleurs dans leurs couleurs

naturelles, et d'autres estampes et paysages, pour une optique. Je connais ces boîtes de Nuremberg; les couleurs en sont mauvaises et falsifiées: je voudrais avoir à part une petite provision des couleurs les plus nécessaires comme carmin, outremer, gomme gutte, vert de vessie, vert de gris, encre de la Chine, etc., et je voudrais surtout que ces couleurs, en petite quantité, fussent bien choisies et aussi pures qu'il est possible. Joignez-y aussi, je vous prie, un peu de gomme arabique; car on ne trouve ici rien du tout.

Le microscope est, comme vous l'avez deviné, pour la botanique; ainsi je désire qu'il ait un champ suffisant pour embrasser le pistil et les étamines d'une petite fleur. Du reste je m'en rapporte absolument à vous.

C'est effectivement une optique telle que vous la décrivez dont nous avons parlé. Je n'aime point celles qui, restant toutes [*sic*] ouvertes, laissent de toutes parts entrer la lumière, et présentent avec l'image les objets environnants. Vous me parlâtes d'une manière d'enclorre tellement l'image dans la boîte, par une espèce de cadre noir, qu'on ne vît absolument que l'estampe. Voilà, Monsieur, ce que je désirerais, et si vous trouviez à Genève de bons verres, que vous connussiez quelque bon ouvrier que vous voulussiez bien diriger pour faire la boîte, je vous serais obligé de vouloir bien y donner quelques soins. Ces sortes de machines sont fort plates, à moins qu'elles ne fassent tout à fait illusion; mais quand elles la font, elles sont très amusantes, et je sens que dans mon état, enfermé plus de six mois tous les ans, j'ai très grand besoin d'amusements qui fassent diversion aux excursions de ma tête, et l'empêchent de me consumer dans ma prison.

Cherchant la plus grande illusion, il s'ensuit qu'il faut aussi les meilleures estampes: celles d'Angleterre me paraissent les plus propres à la chose; il est vrai qu'elles sont extrêmement chères; si vous en pouviez rassembler une douzaine ou quinzaine de bien bonnes, cela me suffirait en attendant que j'en fasse chercher à Paris. Vous savez qu'il faut des lointains, des perspectives, des allées, avenues, galeries, marines, en un mot tout ce qui chasse et prolonge l'espace. L'architecture avec des cours et avant-cours, colonnades, etc., fait très bien aussi.

Ce n'est pas tout; me voici comme l'Avare qui veut l'excellent à bon marché. Quoique les fantaisies soient dans mon état des choses presque nécessaires, je suis pourtant bien déterminé à renoncer à celle-là si elle passe un certain prix. Si vous jugez donc, Monsieur, que toute cette petite fourniture se puisse faire pour quatre ou cinq louis au plus, je puis les y mettre. Mais si elle passe, n'y pensons pas.

J'ai lu avec le plus grand plaisir la continuation des feuilles que vous m'avez fait parvenir. On ne peut rien de plus exact, de plus sensé, de mieux raisonné sans aucun verbiage. Quelquefois seulement, on n'y sent pas assez la liaison des choses, on ne les voit pas assez sortir les unes des autres. L'art d'écrire et d'intéresser est de faire que tout se tienne. Toute solution de continuité refroidit le lecteur. Il ne suffit pas que l'auteur ait un plan, il faut que le lecteur ne le perde jamais de vue. Assurément, si cet ouvrage ne porte pas la lumière dans votre patrie, il faut qu'on y veuille fermer les yeux.

Recevez, Monsieur, mes excuses, mes remerciements et mes salutations.

J.-J. ROUSSEAU.

J'ai reçu les estampes, ce que je vous prie de dire à celui qui a pris la peine de les envoyer, en attendant que je puisse lui écrire.

## VII

*A Monsieur, Monsieur J.-A. De Luc, Banquier, à Genève.*

A Motiers, le 27 janvier 1765.

Malgré la détresse où je suis, Monsieur, je dois en l'absence de notre ami, que je crois parti, vous parler d'une chose que j'ai oublié de lui dire. Si Dieu bénit le zèle patriotique, et qu'on puisse établir une bonne réconciliation, n'oubliez pas l'affaire de M. Pictet<sup>1</sup>, et cela par de fortes raisons que je n'ai sûrement pas

<sup>1</sup> Le colonel Charles Pictet, qui avait été suspendu en 1762 de ses fonctions de membre du Conseil des Deux-Cents, pour avoir écrit au libraire Duvillard une lettre sur la condamnation de l'*Émile* et du *Contrat social*.

besoin de vous dire, et auxquelles il suffit de vous faire penser. Quels que puissent être ses sentiments secrets, il faut absolument, du moins je le pense, qu'il puisse rentrer dans le CC avec honneur. Cela me paraît d'une grande conséquence pour l'avenir.

Avez-vous vu l'article de la Gazette de Berne qui me concerne? Qu'en dites-vous? Voilà de la cafardise très maladroite. Ces Messieurs ont la vue courte, et ne sont assurément pas aussi fins que je les croyais. Je n'écris pas à votre papa, parce que ma lettre risquerait encore plus que celle-ci d'être interceptée.

Je l'embrasse et vous aussi.

J.-J. ROUSSEAU.